

Compte-Rendu de SOLIDAIRES Finances Publiques des points saillants évoqués lors de la Formation Spécialisée de la DINR sur le budget et l'Espace De Dialogue du 17/04/2026.

La Direction a présenté son plan d'action consécutif à l'Espace de Dialogue (EDD) réalisé à l'AFNR suite à une demande des agents relayée par SOLIDAIRES Finances Publiques. La Direction rappelle que cet EDD a été mis en œuvre de manière neutre par des facilitatrices extérieures à la DINR.

Plusieurs objectifs ont été fixés pour cet EDD afin de pallier les difficultés rencontrées à l'AFNR par les agents dans le cadre de leurs conditions de vie au travail (telles que des problématiques organisationnelles et de circulation des informations au sein du service).

SOLIDAIRES Finances Publiques souligne que compte tenu d'impératifs d'organisation, ces objectifs ont été choisis parmi les 7 sujets identifiés lors de l'enquête préalable. Par conséquent, tous les sujets n'ont pas été couverts par l'EDD.

La quarantaine d'agents ayant participé à la démarche ont fait des retours satisfaisants sur le métier, la mission, les espaces de travail et la bonne entente entre collègues. En revanche, ils font remonter une gestion des plannings hebdomadaires et annuels trop lourde, des relations distantes avec la hiérarchie ainsi qu'un manque d'autonomie.

Les élus et experts de SOLIDAIRES Finances Publiques ont réagi à cette présentation en faisant remarquer que les agents de l'AFNR ont été surpris lors de la présentation initiale de l'EDD d'un décalage ressenti entre la restitution et les observations remontées pendant les réunions.

Le plan présenté par la Direction propose entre autres :

- une plus grande agilité dans la gestion
- l'affectation des APRDV de début et de fin de journée aux agents en télétravail
- l'ouverture du télétravail aux agents dès que leur autonomie est suffisante sans se contraindre par un délai impératif
- l'organisation de réunions d'équipe hebdomadaires
- l'organisation de réunions des cadres mensuellement
- la révision du protocole entre le SIPNR et l'AFNR

Une partie de ce plan a déjà été mise en œuvre et son application se poursuivra progressivement.

SOLIDAIRES Finances Publiques demande qu'il y ait une harmonisation dans l'application de ces mesures entre les différentes équipes, notamment en ce qui concerne l'organisation des réunions d'équipes. Certaines équipes, par exemple tiennent ces réunions sur les plages fixes, d'autres en dehors après 16h.

La Direction fait observer que les missions de l'AFNR priment sur les réunions et qu'il n'est pas possible d'envoyer tout le monde en réunion pendant la plage fixe dédiée aux appels téléphoniques.

SOLIDAIRES Finances Publiques souligne que la tenue de ces réunions d'équipe n'implique qu'un nombre restreint d'agents. Par conséquent, il est tout à fait possible de les répartir sur l'ensemble des plages fixes de la semaine. Cette organisation permettrait de préserver la mission téléphonique tout en respectant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, à l'instar de ce que pratiquent déjà certaines équipes.

SOLIDAIRES Finances Publiques fait également observer que les réunions de recensement des risques professionnels ont été initialement programmées en dehors des plages fixes pour une durée d'une heure pour une quarantaine d'agents. SOLIDAIRES Finances Publiques regrette qu'il ait fallu l'intervention de l'Assistante de Prévention pour diviser la réunion en deux groupes de 20 agents pour une durée prévue initialement de 14h à 15h puis de 15h à 16h.

Paradoxalement, des structures de la DINR aux effectifs plus modestes ont bénéficié d'une demi-journée pour mener à bien cette mission. La réunion de recensement des risques professionnels est essentielle à la mise en place d'un PAPRI Pact solide.

SOLIDAIRES Finances Publiques regrette que le déroulement de ces 2 réunions ait suivi le plan du DUERP, reléguant ainsi le recensement des risques psycho-sociaux (RPS) en fin de séance. Ce sujet est pourtant particulièrement sensible au sein de l'AFNR.

SOLIDAIRES Finances Publiques se désole des rigidités persistantes au sein de l'AFNR malgré cet EDD.

SOLIDAIRES Finances Publiques réitère ses observations quant au caractère exceptionnel et réglementaire qui encadre la mobilisation du principe de nécessité de service. Celui-ci ne peut être invoqué sans discernement car il emporte la remise en cause des droits des agents. Elle doit donc être strictement motivée par des faits réels, précis et circonstanciés.

SOLIDAIRES Finances Publiques tient toutefois à féliciter nos deux Directions pour la mise en place de la réunion des cadres sur les RPS, bien que seuls 4 de ses cadres sur les 16 originellement prévus, aient pu y participer en raison de la campagne déclarative en cours.

La Direction se désole que les agents n'aient pas fait part de leurs observations lors de la restitution de l'EDD. SOLIDAIRES Finances Publiques fait remarquer que tous les agents ne sont pas restés silencieux et que cette attitude doit être observée à l'aune :

- De la particularité de l'exercice. En effet, les agents n'ont pour leur grande majorité pas l'habitude de la prise de parole en public, encore moins en présence de leur chef de service. Et ce d'autant quand il s'agit d'exprimer un désaccord avec ce dernier
- De la sidération des agents par la différence entre les propos repris dans les quadrants des réunions et la restitution.

La Direction constate que l'AFNR est un service à contrainte forte et tient à indiquer qu'elle se place dans une logique de trajectoire constructive pour laquelle il est nécessaire de se montrer patient. Elle insiste sur sa volonté de rester à l'écoute des agents et les incite à s'emparer pleinement des espaces d'expression qui leur sont offerts dès lors que leurs interventions se font dans un cadre constructif et serein.

Une étude doit-être réalisée sur l'éventuel rapprochement de l'AFNR du cadre des centres de contact si les agents y sont favorables.

SOLIDAIRES Finances Publiques a remercié la Direction pour son implication dans cet EDD et formule une demande de communication du plan d'action aux agents de l'AFNR par écrit.

La Direction entend faire deux points d'étape: l'un d'ici le début de l'été et le second en fin d'année. Elle précise que M. Eladi, venu en renfort sur la campagne de déclaration permettra d'apporter un nouveau regard et son concours aux ajustements nécessaires.

A l'ordre du jour, nous examinons également le budget 2026 de la Formation Spécialisée (FS). SOLIDAIRES Finances Publiques s'inquiète devant la baisse constante du budget dédié à notre FS. La DINR a reconnu la baisse du budget mais a fait aussi valoir qu'il serait légitime de prendre en compte le temps consacré par l'encadrement pour recevoir les agents et traiter les problématiques qu'ils peuvent rencontrer.

SOLIDAIRES Finances Publiques est conscient que cette baisse de budget est imposée à la DINR. S'agissant de la programmation des formations de la FS, il a été décidé d'étudier les différentes propositions lors d'un GT commun SARH DINR le 5 mai. Cette réunion permettra d'étudier les différentes thématiques et le budget alloué à chacune.

SOLIDAIRES Finances Publiques signale des difficultés de communication sur les formations FS. La Direction considère envisageable que l'Assistante de Prévention réalise les annonces de la campagne des formations de la Formation Spécialisée directement auprès des agents.

SOLIDAIRES Finances Publiques relève aussi les délais anormalement longs pour obtenir les aménagements de poste. L'Assistante de Prévention explique que ces délais sont dus aux retards d'affectation des crédits et à l'obligation de passer par l'UGAP.

Suite à l'interpellation de Solidaires Finances Publiques concernant le versement de la prime «forfait mobilité durable», la direction a saisi le CSRH qui répond:
«Sous réserve des contrôles réalisés par nos collègues du PRHD et de la validation des opérations par le Centre des Payes de l'État du Puy-de-Dôme, les mises en paiement interviendront au titre de la paie de mai 2026. Les opérations sont actuellement en cours de finalisation à notre niveau».

SOLIDAIRES Finances Publiques a été saisie par un certain nombre d'agents, dont le bureau est situé dos à la porte, quant à l'apparition de troubles musculo-squelettiques. Un recensement sera très prochainement lancé par la Direction afin d'identifier les mesures de prévention à effectuer. Un premier échange a été fait avec l'ISST quant aux préconisations à mettre en œuvre.